



Cahier des charges de l'appel à projet

« L'Eau, le grand défi de demain »

ATIS est une association loi 1901 créée en 2010 a vocation à accompagner l'émergence et le développement d'entreprises sociales en Nouvelle-Aquitaine.

ATIS anime pour cela notamment 3 programmes différents :

- La Fabrique à Initiatives,
- l'Incubateur dédié aux projets d'entreprises socialement innovantes,
- Le Dispositif Local d'Accompagnement Régional de Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif de cet incubateur est d'accompagner 15 projets d'entreprises socialement innovantes par an.

Par cet incubateur, nous ciblons les projets :

- qui peuvent être initiés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales (association, collectivité par exemple),
ET
- qui contribuent à la résolution d'une problématique sociale ou qui développent une activité socialement innovante ou qui développe une activité d'utilité sociale,
ET
- qui reposent sur un modèle économique pérenne,
ET
- qui visent à créer des emplois en Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement en Gironde.

Ce que vous apporte ATIS

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe d'ATIS et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée totale de 12 mois, une période d'incubation de 9 mois suit une première période de pré-incubation de 3 mois. Elles visent à faire évoluer votre projet jusqu'à sa maturité.

A ce titre, vous bénéficierez de :

- Un appui technique et méthodologique, spécialisé sur les projets d'entreprises sociales,
- Un appui-conseil individualisé pour la mobilisation de moyens indispensables à la formalisation et la consolidation de votre projet,
- Une mise en réseau avec des partenaires complémentaires : réseaux de l'ESS, partenaires techniques, partenaires financiers,
- Un accompagnement à la recherche de financements directs ou indirects.

Les étapes de la sélection des projets

- Téléchargement du dossier de candidature sur le site internet : <https://atis-asso.org>
- Dépôt du dossier de candidature par voie électronique à incubateur@atis-asso.org
- Rencontre avec un membre de l'équipe d'ATIS après étude du dossier complet,
- Pré-sélection des dossiers par le comité d'ATIS,
- Audition des projets présélectionnés devant le comité d'engagement d'ATIS.

Le comité d'engagement d'ATIS se réunira la 1^{ère} quinzaine d'octobre 2017.

Le dépôt d'un dossier de candidature complet avant le 15^{er} septembre 2017 et la rencontre préalable d'un membre de l'équipe est indispensable avant toute audition d'un projet devant le comité d'engagement.

Les critères de sélection des projets sont les suivants :

- la réponse à une aspiration ou un besoin sociétal mal satisfait,
- le développement d'un modèle d'entreprise pérenne générant d'autres effets positifs,
- la dimension expérimentation/innovation est présente dans le projet,
- l'implication des parties prenantes dans le projet,
- la qualité de l'équipe projet,
- le besoin d'accompagnement par ATIS.

Les critères de sélections spécifiques à l'appel à projet « L'Eau, le grand défi de demain » :

1. Sensibiliser et éduquer à l'eau

Il s'agit de sensibiliser et informer le grand public à la thématique de l'eau pour assurer et garantir aux usagers un service de qualité.

Par exemple : #patrimoine naturel #tourisme #parcours pédagogique #consommation responsable #cycle de l'eau #environnement #eau potable #gaspillage #inondations #médiation sociale #enjeux sociétaux #dialogue sociale #précarité hydrique #eau responsable #eau pour tous #impayés #fracture territoriale #relation client #villes #zones rurales #proximité

2. Gérer et préservez la ressource en eau

Il s'agit de créer des solutions nouvelles et innover en matière de gestion et traitement de la ressource en eau dans un monde qui change.

Par exemple : #changement climatique #transition écologique #collecte #économie circulaire #équipements #infrastructures #recyclage #traitement #assainissement #collectivités #fuites #data #sécurité sanitaire #valorisation #industrie #agriculture

Les partenaires de l'incubateur d'innovation sociale

Bordeaux Métropole est engagée dans une politique de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire depuis 2006. A ce titre, elle soutient les projets socialement innovants, et les structures d'accompagnement à la création d'entreprises solidaires. Partenaire d'ATIS depuis 2011, Bordeaux Métropole soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis sa création pour sa mission d'émergence de projets locaux en entreprises socialement innovantes et pérennes.

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient l'incubateur d'innovation sociale depuis son démarrage au titre de sa politique en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'innovation sociale.

L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec le FSE. L'Incubateur d'innovation sociale est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Social Européen.

Plus spécifiquement, pour cet appel à projet thématique :

Le Groupe VEOLIA dynamise la démarche d'entrepreneuriat social des territoires, à travers notamment la création de « POP UP », plate-forme qui accompagne les territoires à travers la mise en place d'incubateurs d'entrepreneuriat social. Ceux-ci sont systématiquement liés aux savoir-faire de Veolia : mission de service public, services de proximité, économie circulaire.

